



## **BLAINVILLE : une ville inspirante, des gens passionnés!**

La Ville de Blainville représente un employeur de choix. Résolument tournée vers l'avenir, Blainville est reconnue pour son dynamisme, ses projets novateurs et la diversité des services qu'elle offre à la population. Plus de 450 employés et 250 étudiants travaillent à la ville, et ce, dans divers domaines de carrière.

Vous souhaitez rejoindre une municipalité inspirante? Bienvenue à Blainville!

### **Inspecteur – Inspectrice en bâtiment (temporaire – 7 mois)**

Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire

Réf. : **J0216-0174**

#### **Description**

Voir à faire respecter les règlements municipaux. Recevoir les demandes de permis et de certificats, en faire l'étude, et procéder, le cas échéant, à leur approbation et émission. Recevoir et émettre les certificats d'occupation pour des nouveaux usages ou lors de l'ajout ou d'un changement de vocation d'un immeuble. Recevoir les demandes relatives aux plans d'implantation et d'intégration architecturale et en faire l'évaluation. Procéder à des inspections de tout type de terrain, immeuble ou construction sur le territoire. Recevoir et traiter les plaintes et requêtes. Émettre des avis de contravention et des constats d'infraction lorsque requis. Effectuer les rapports sur les dossiers à transmettre à la cour municipale et/ou à la Cour supérieure et comparaître lorsque requis. Préparer et rédiger divers rapports et expertises. Recevoir les demandes de coupe et de réfection de bordures et de trottoirs, procéder au traitement des demandes et en assurer le suivi.

#### **Exigences**

Diplôme d'études collégiales en architecture ou en aménagement du territoire et urbanisme ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Posséder trois années d'expérience pertinente. Permis de conduire classe 5. Bonne connaissance des logiciels de la famille Microsoft Office : Word, Excel et Outlook.

#### **Horaire de travail**

33 heures par semaine sur un horaire de 4 jours. Durée approximative: 7 mois

#### **Rémunération :**

Selon les conditions de travail réservées aux employés cols blancs, classe 12, taux horaire de 29.10\$ (+7.21%) à l'échelon 1 de la classe salariale.

### **Pour postuler**

Consultez la section *Blainville Emploi*, sur le site Internet de la Ville de Blainville et postulez en ligne **au plus tard le 14 février 2016**.

**[emplois.ville.blainville.qc.ca](http://emplois.ville.blainville.qc.ca)**

Seules les candidatures reçues en ligne via la section *Blainville Emploi* du site Internet seront considérées.

La Ville de Blainville souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et les candidatures des membres des groupes visés sont encouragées.